

BULLETIN MUNICIPAL DE CONDAT

JANVIER 2024



LES LOGIS

Au Logis, l'entreprise Verne transforme en menuiseries et charpentes, grâce à son savoir-faire reconnu sur toute la région, cette matière première omniprésente dans le Haut-Livradois et de qualité qu'est le bois.

Sapins pectinés et douglas surtout, mais aussi plus rarement pins, mélèzes, chênes sont les principales essences exploitées sur notre territoire.

MAIRIE 10 place de la Mairie 63490 CONDAT LES MONTBOISSIER Tel :04.73.72.10.19
Mail :condat-les-montboissier.mairie@wanadoo.fr Web : <http://condat-les-montboissier.fr/>

Dans ce numéro :

Réalisations.....	page 3
Ca se passe chez nous.....	page 6
Bon à savoir.....	page 11
Festivités- Animations.....	page 13
Annexes.....	page 14

LE MOT DU MAIRE

Une nouvelle année débute ! Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous transmettre nos vœux les plus sincères de santé et prospérité. Que vous puissiez, avec vos proches, voir aboutir l'ensemble de vos projets.

Nous voyons d'ailleurs certains de nos projets arriver à leur terme. Nous pensons à la mise en séparatif du réseau d'assainissement sous la rue des Mésanges au bourg dont le revêtement prévu courant 1^{er} trimestre 2024 mettra fin à cette tranche importante de travaux.

Avec l'arrivée de la neige en ce début de mois, vous aurez peut-être croisé le nouveau tracteur équipé pour le déneigement. Je vous laisse prendre connaissance des différentes informations communales et je terminerai par cette citation chinoise : « N'aie pas peur d'avancer lentement. Aie peur de rester immobile ! ».

Corinne DELAIR
Maire de Condat-lès-Montboissier

LE RESEAU D'EAU POTABLE

Comme vous le savez, l'équipe municipale suit de très près et depuis toujours la question de l'eau. D'autant plus importante depuis quelques mois, celle-ci nous conduit à réaliser des travaux de modernisation du réseau (pour rappel celui-ci mesure 25 km environ sur notre commune), des travaux d'études pour détecter les problèmes avérés et à venir.

Nos agents communaux sont sur le terrain tous les jours ainsi que l'équipe municipale pour réaliser le suivi le plus précis et le plus régulier possible des niveaux des captages.

Nous vous informons régulièrement sur ces variations de niveaux pouvant conduire jusqu'à une Alerte.

En parallèle et en addition aux efforts de modernisation et d'entretien du réseau conduits par la Municipalité, vous avez consenti à des efforts pour réduire, contrôler, maîtriser votre consommation d'eau privée ou professionnelle.

Nous vous remercions pour cet effort collectif au bénéfice de chacun et nous vous encourageons à poursuivre ces efforts pour que la question de l'eau ne devienne pas un problème à Condat en 2024 et pour les années à venir.

Travaux de sectorisation du réseau d'eau :

La mise en place de nouveaux compteurs de sectorisation, de vannes de sectionnement supplémentaires effectués par les agents communaux de juin à octobre 2023 est terminée. Les travaux s'élèvent à un montant total de 27 719.93 € HT (achat d'équipements et frais de personnel inclus).

Les demandes de versement des subventions attribuées par l'Agence de l'Eau (70 %) et le Conseil Départemental (10 %) sont en cours de traitement.

L'étude diagnostic et patrimoniale de notre réseau d'eau potable effectuée par le bureau d'études Somival Ingénierie peut donc se poursuivre.

Projet de travaux de réhabilitation des captages d'eau potable au Jaladis :

Suite à une inspection télévisuelle par la société Dubost des drains des captages et l'étude diagnostic du réseau AEP, un projet de travaux de réhabilitation des captages d'eau potable n° 3 et 5 situés au lieu-dit Le Jaladis est nécessaire afin d'améliorer et de retrouver la productivité optimale des ouvrages créés en 1960 et ainsi éviter une situation de crise. Ce projet de réhabilitation de captages d'eau potable s'élève à un montant total HT frais annexes compris de 70 000 € (31 000 € pour le captage Jaladis n° 5 et 29 000 € pour le captage Jaladis n° 3).

Le Conseil Municipal a sollicité auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne une subvention au titre de la « Création et réhabilitation de captages, retenue d'eau pour l'alimentation en eau potable, forage ».

Après un courrier adressé à Madame la Sous-Préfète afin d'appuyer notre projet pour bénéficier des subventions du Plan eau de l'Etat, celle-ci nous informe que l'aide demandée pour ce type de travaux nécessite de notre part plusieurs mises à jour : la révision de notre DUP trop ancienne, une étude hydrogéologique, l'augmentation du prix de l'eau et une non-dégressivité des tarifs de l'eau. Madame la Sous-Préfète nous précise cependant que l'on ne pourrait bénéficier du Plan eau qu'à partir de 2025.

LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU BOURG

Les travaux de mise en séparatif des réseaux situés sous **la rue des Mésanges au bourg** ont bien commencé ; ils ont été votés pour un montant total HT de 122 974 €. Ces travaux sont subventionnés par le

Conseil Départemental, l'Agence de l'Eau et pris en charge en partie par le Territoire d'énergie (anciennement SIEG du Puy-de-Dôme).

Les travaux d'assainissement avec la mise en séparatif du réseau d'assainissement collectif sous la rue, des travaux d'alimentation en eau potable avec le renouvellement du réseau, des travaux réseaux secs avec les fouilles et fourreaux pour enfouissement des réseaux secs ont été réalisés par l'entreprise SCIE du Puy-de-Dôme et ont duré 2 mois (octobre-novembre). Les entreprises ont pu terminer la première phase de travaux avant les fêtes de fin d'année.

Les travaux de réfection de la voirie puis l'aménagement de l'éclairage public de la rue viendront compléter et terminer ces travaux d'ici quelques mois. Il est nécessaire de laisser passer un peu de temps et attendre une météo plus propice pour ces travaux de finition.

LA VOIRIE COMMUNALE

La réfection de la voirie **reliant les villages du Sopt à La Perrerie** a été réalisée fin octobre par l'entreprise EUROVIA avec l'appui des services ADIT du Conseil Départemental pour un montant total HT de 39 075 €. Les demandes de versement des subventions de l'Etat (30 %) et du Conseil Départemental (40 %) sont parties.

Un nouveau dossier de réfection des voies communales est en cours de discussion pour la nouvelle année : elle porterait sur la voie communale de la Bournerie, du Logis Neuf et celle en partant du carrefour de la RD263 direction Liberty. Les travaux s'élèveraient à un montant total HT de 43 281.60 € et nous allons solliciter les services du Conseil Départemental et de l'Etat pour une demande de subventions.

LES BATIMENTS COMMUNAUX

La première partie du programme de **rénovation thermique du bâtiment communal « Chez Marthe »** qui concernait le remplacement de la chaudière fuel par une chaudière à granulés de bois à production d'eau chaude a été réalisée au mois de juillet 2023 par l'entreprise SARL Giron de Vic le Comte.

Le coût de remplacement de cette chaudière est de 29 000.16 € HT et les subventions correspondantes de l'Etat (DETR : 30 % et DSIL : 20%) et de la Communauté de communes ALF + ADEME (30 %) ont été perçues.

La fourniture des granulés de bois pour alimenter cette chaudière reste à la charge du gestionnaire du restaurant Nicolas Romeuf.

LE CIMETIERE

Le **columbarium** situé au fond du cimetière, composé de six cases a été aménagé en 2012 par l'entreprise Tardif et celui-ci est d'ores et déjà complet. Afin d'agrandir ce columbarium, le Conseil a décidé la fourniture et la pose d'un deuxième columbarium de trois cases ainsi que l'installation de sept cavurnes. Il accepte donc le devis des pompes funèbres Tardif à Issoire pour un montant total TTC de 8 405.06 €.

Le nouveau columbarium et les cavurnes seront installés en 2024.

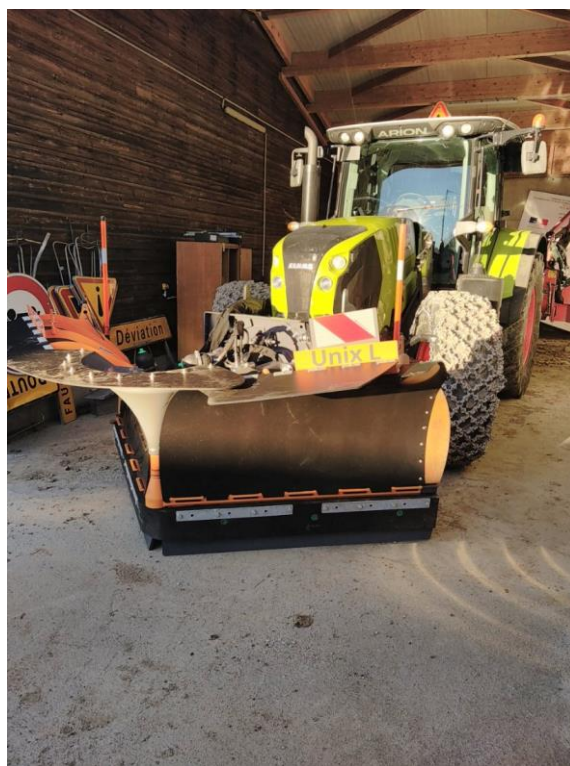
LE MATERIEL

Le Conseil Municipal se trouve devant la nécessité de **renouveler le matériel usagé** ; en effet un des deux tracteurs acquis en 2002 est devenu vétuste. Afin d'assurer le déneigement dans de meilleures conditions et divers autres travaux, il décide d'acquérir un tracteur d'occasion d'une puissance de 130 CV et équipé d'une plaque SETRA permettant le montage de la lame de déneigement, pour un montant total TTC de 86 400 €. L'entreprise Ets Maillat accepte la reprise de l'ancien tracteur de marque Renault pour un montant TTC de 12 000 €. De plus, le Conseil demande auprès du Conseil Départemental une subvention au titre de l'acquisition

de matériels de déneigement au taux de 50 % et un emprunt de 56 000 € contracté auprès du Crédit Agricole au taux de 4.05 % sur 7 ans viendra compléter cet investissement.

Le Conseil Municipal a aussi décidé d'acquérir une étrave de marque Arvel et des chaînes à neige de marque Pewag. Les devis établis par l'Ets Maillet à St Ferréol des Cotes s'élèvent à un montant total HT de 22 500 €. Le Conseil Départemental a été sollicité pour une subvention au titre de l'acquisition de matériels de déneigement à hauteur de 80 %.

Le nouveau tracteur de marque CLAAS a été livré le 14 décembre à l'atelier communal ainsi que la nouvelle étrave et les chaînes à neige. *Ils font le bonheur de nos agents. Il peut neiger ; nous sommes prêts à affronter l'hiver !*



LE BATIMENT MAIRIE ECOLE

Par obligation « Vigipirate », **une sonnette de présence** sera installée prochainement pour l'accès à l'école mais aussi à l'entrée de la bibliothèque-garderie périscolaire.

Une troisième sonnette sera également installée pour avertir d'une présence à l'entrée de la Mairie notamment pour les personnes à mobilité réduite qui ont des difficultés à se rendre au secrétariat de mairie situé à l'étage.

CA SE PASSE CHEZ NOUS !

LA FORET

AFFOUAGE 2023 – MODE DE PARTAGE ET LISTE DES MEMBRES DES SECTIONS

« Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il lui appartient, comme chaque année, de déterminer le mode de partage de l'affouage dans les sections (soit par feu, soit par tête, soit mixte) et de dresser la liste des membres.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DECIDE que l'affouage de 2023 dans les forêts sectionales de la Commune sera partagé par feu, c'est-à-dire par chef de famille ou de ménage ayant domicile réel et fixe dans la section lors de la publication du rôle, avec le bénéfice d'un lot aux ascendants vivant avec leurs enfants ; ceux-ci participent à l'affouage sans être ni chef de famille ni chef de ménage.

- DRESSE la liste des membres par section : section Cheix de Bost, section Genettes, section Les Epines. »

(Liste disponible en Mairie)

APPROBATION DE L'ASSIETTE DES COUPES DE BOIS 2024 ET DESTINATION DES COUPES DE BOIS POUR LES FORÊTS RELEVANT DU REGIME FORESTIER

« Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal du programme de coupes de bois proposé pour l'année 2024 par l'Office National des Forêts pour les forêts relevant du régime forestier, proposition jointe à la présente délibération.

Où le discours de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

1- Assiette des coupes de bois :

- d'accepter l'ensemble des propositions de coupes comme mentionnées à la proposition jointe à la présente délibération.
- de demander à l'ONF de bien vouloir apporter au programme de coupes qu'il a proposé les modifications suivantes :

Forêt de	N° de Parcelle	Type de coupe	Décision du propriétaire	Motif de la modification
Cheix de Bost et autres	4U	Irrégulière	REPORT 2027	<i>Retard d'exploitation</i>
Les Epines	1	Amélioration	Ajout	<i>Raison commerciale</i>
Les Epines	2	Irrégulière		
Les Epines	5	Amélioration		
Genette	2	Irrégulière	Ajout	<i>Transition aménagement</i>
Genette	3	Irrégulière	Ajout	<i>Transition aménagement</i>

2- Destination des coupes et mode de vente

- d'accepter l'ensemble des destinations de coupes comme mentionnées à la proposition jointe à la présente délibération.
- de demander à l'ONF de bien vouloir apporter les modifications suivantes :

Forêt de	N° de Parcelle	Type de coupe	Destination	Mode de commercialisation
Les Epines	1	Amélioration	Vente	<i>Sur pied (en bloc)</i>
Les Epines	2	Irrégulière	Vente	<i>Sur pied (en bloc)</i>
Les Epines	5	Amélioration	Vente	<i>Sur pied (en bloc)</i>

Genette	2	Irrégulière	Vente	Sur pied (en bloc)
Genette	3	Irrégulière	Vente	Sur pied (en bloc)

Par ailleurs, le Conseil Municipal demande la délivrance aux affouagistes de toutes les sections, des chablis non commercialisables et des récurages.

-d'autoriser Madame le Maire à signer tout document concernant cette opération. »

L'ECOLE

Le Conseil National de la Refondation lancé le 8 septembre par le Président de la République vise à mettre en oeuvre une nouvelle méthode pour construire, ensemble et au plus près des Français, des solutions concrètes sur les grandes transformations à venir ; aussi la communauté éducative est appelée à proposer des solutions en faveur de la réussite des élèves avec à la clé des financements pour les innovations pédagogiques.

Dans ce cadre, **les projets de l'école de notre commune « Atelier de découverte de la danse HIP HOP » et « Apprendre avec les jeux de société »** ont retenu l'attention de la commission présidée par le Recteur de l'Académie de Clermont Ferrand qui accepte d'allouer à la commune qui prend en charge les frais inhérents un soutien financier d'un montant de 520 € pour le premier projet et de 690 € pour le deuxième.

« Nos petits écoliers ont repris le chemin de l'école avec la même équipe pédagogique pour les accompagner. Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) compte 17 élèves à Condat de la petite section au CP inclus et 15 élèves à Echandelys du CE1 au CM2.

Dans le cadre du Festival du TRAC, le vendredi 22 septembre, les élèves du RPI se sont rendus à Sauxillanges pour assister à un spectacle de marionnettes de la compagnie Attrape Troupe "Léopoldine". Ils ont aussi participé à un atelier d'art visuel où ils ont réalisé des " monstro-patates" avec Aline Espeil de "Yadumonde".



La veille des vacances de Toussaint, les élèves du RPI ont passé la journée à Echandelys sur le thème : cuisinons la pomme ! Avec la participation de quelques parents, plusieurs ateliers cuisine ont permis d'élaborer plusieurs recettes à base de pommes : tartes, muffins, chips, compote et même du jus de pommes avec un presseur installé en extérieur ; pour une dégustation bien méritée en fin de journée !



Les élèves bénéficient de 8 séances de natation à la piscine d'Ambert les jeudis matin.

Le marché de Noël chez Marthe, le 3 décembre, a été l'occasion de vendre de nombreux objets de décoration et de délicieuses gourmandises confectionnées par les élèves au profit de la coopérative scolaire des écoles (qui permet notamment de financer les sorties scolaires).



Le dispositif "Maternelle au Cinéma" a permis aux enfants d'aller visionner des courts-métrages "Les petites casseroles" à Saint Germain l'Herm le mardi 12 décembre.

Lors du traditionnel repas des aînés de notre commune chez Marthe, les enfants sont allés partager un petit moment intergénérationnel. Ils leur ont offert des petits bonhommes en pain d'épices qu'ils avaient pâtissés à l'école.

Vendredi 22 décembre a eu lieu la journée de Noël du RPI à l'école de Condat avec un spectacle improvisé et participatif "L'aventure c'est pour les durs" de Fée Malou et Rémi Couzon ; suivi du repas festif concocté par Céline. Etant donné que la sagesse des enfants était au rendez-vous, le père Noël AUSSI était présent avec sa hotte pleine de cadeaux.



Bonne continuation et surtout tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année ! » David POMEL

LA CANTINE

A la rentrée scolaire 2023-2024, la commune d'Echandelys n'aura plus de service de cantine scolaire. Considérant que nous sommes en RPI, la commune d'Echandelys nous a contactés pour convenir d'une solution de remplacement à savoir : la confection des repas des élèves d'Echandelys se ferait à la cantine scolaire de Condat, le transport de ces repas se ferait en liaison chaude et froide de Condat à Echandelys par un agent de la commune d'Echandelys dans le respect des règles sanitaires ainsi que la distribution des repas aux élèves.

Le Conseil Municipal de Condat a donc accepté, après avis pris auprès des services, que l'agent de la cantine scolaire de Condat prépare les repas des élèves de l'école d'Echandelys et ce à compter du 4 septembre 2023 pour une durée annuelle avec tacite reconduction sous les conditions suivantes :

- fixe le tarif à 7 € par repas facturé à la Mairie d'Echandelys ;
- demande à la Mairie d'Echandelys une participation au financement du poste de l'agent en charge de la cantine à hauteur de 1 200 € par an.

Cette réorganisation du service cantine entraîne une augmentation importante du nombre de repas à préparer soit environ 30 repas par jour.

Ce service a aussi fait l'objet d'un contrôle des services de la Direction Départementale de la Protection des Populations le 7 novembre 2023 qui s'est avéré satisfaisant.

REPAS DES AINES

Le 21 décembre, une quinzaine d'inscrits a pu se retrouver **autour d'un repas** concocté par Nicolas Romeuf. Ce fut l'occasion d'échanger et de partager de fameux souvenirs ! Pour les personnes qui ont fait savoir en Mairie qu'elles ne pourraient pas se déplacer, un colis leur sera délivré.

MA COMMUNE AU NATUREL

Plus que fleurir villes et villages, cette action du Département vise à encourager, récompenser et accompagner les communes engagées dans **des actions pour améliorer le cadre de vie** des habitants, protéger et respecter l'environnement, favoriser la cohésion sociale, contribuant à rendre notre territoire plus accueillant

et attractif. Un fleurissement orne notre petit bourg devant la boulangerie, devant le restaurant autour du dépôt de gaz, autour de l'église et au verger communal.

Notre commune a été visitée par le jury le 27 juillet 2023.

La réunion de remise des prix s'est tenue le 14 décembre 2023 à Chauriat ; M. Armand Neff, conseiller municipal a représenté notre commune. Plusieurs types de plantes lui ont été remis et ont pu être plantées devant la boulangerie pour agrémenter les parterres.

ASSOCIATION SAUVER L'EGLISE DE CONDAT

Grâce à de nombreux dons ces dernières années, nous avons pu procéder à la restauration de l'installation électrique de l'église et changer 10 luminaires. L'entreprise TOPELEC de Sauxillanges a effectué ces travaux pour un montant total de 6 130.80 € TTC.

Nous faisons à nouveau appel aux dons ; d'autres travaux intérieurs pourraient être envisagés.

BALADE DES HAUTES TERRES

Par un temps hivernal, 31 marcheurs des « Balades des Hautes Terres » ont foulé les chemins et sentiers sur 9 kms de notre commune sous la conduite de guides locaux.

A l'arrivée, la municipalité leur a offert une collation ; ce fut l'occasion pour M. Gachon « responsable de groupes » de passer la main à M. Pouget. *Ci-joint le programme 2024.*

RECOMMANDATIONS DE LA POSTE

*A l'approche de la période hivernale, la Poste demande à ce que **les accès aux boîtes aux lettres** personnelles soient déneigés afin d'éviter les situations accidentogènes pour les facteurs. En cas d'accès non sécurisé pour le facteur, la poste se réserve le droit de mettre leur courrier en instance au bureau de poste le plus proche.*



Cérémonie du 11 novembre 2023

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Vous rencontrez des difficultés avec internet ?

La Maison de Services vous informe et vous aide dans vos démarches administratives en ligne : permis de conduire, carte grise, impôts, retraite, actualisation pôle emploi, RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, etc.

Un ordinateur est aussi mis à votre disposition pour effectuer vos démarches administratives en autonomie.

Permanences les jeudis à Saint Germain l'Herm –

9h30-12h30//13h30-16h – route de la Chaise Dieu 63630 Saint Germain l'Herm – 04.73.82.90.35

Permanences les lundis à Fournols –

9h30-12h//13h-16h – rue de la Poste – 63980 Fournols – 04.73.95.23.44

AIDE FINANCIERE A L'ACHAT D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE

La Communauté de communes Ambert Livradois Forez relance son dispositif d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique. Un montant d'aide de **300 €** sera versé au demandeur à l'achat d'un vélo pour un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 16 200 € ou de **150 €** par revenu fiscal de référence par part situé entre 16 200 et 27 000 €. *Un formulaire de demande d'aide est disponible en Mairie !*

POINT TRI

Le service déchets de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez nous informe qu'ils vont équiper les points-tri de toutes les communes **d'une colonne pour récupérer tous types de vêtements, chaussures**, etc... et ce d'ici fin 2024.

COMPOSTAGE

Nous vous rappelons que **du compost pour vos jardins** est mis à votre disposition dans les bacs de compost qui sont installés à côté de la cour de l'école !

SOCIETE DE CHASSE

La société de chasse de Condat offre à titre gracieux **un morceau de gibier** à toute personne qui en fera la demande dans le courant de l'année !

VOTRE SERVICE DE TRANSPORT

A partir du 1er septembre 2023, **un nouveau service de transport sur réservation** comprenant 11 lignes et desservant les communes d'Ambert Livradois Forez est mis en place sur le territoire : le réseau ALFàBUS. A destination des centres-villes de proximité, une flotte de minibus dédiée est à disposition pour se déplacer en toute sérénité, et ce toute l'année !

- Tarif unique : **ticket 3,00 €** – règlement lors de la montée – Mobi+ accepté
- **Numéro de réservation unique : 04 7000 8000** – (réservation jusqu'à 17h la veille du trajet ou du vendredi pour le lundi)



ALF à BUS vous transporte sur tout le territoire !

7 secteurs sur réservation :

MARSAC-EN-LEVRADOIS

AMBERT

OLLIERGUES

SAINT-GERMAIN-L'HERM

ARLANC

CUNLHAT

VIVEROLS

11 lignes
58 communes

Pour réserver, un seul numéro
Centrale de réservation «Allo la Région vous transporte»
Numéro GRATUIT, jûrnable de 9h à 17h du lundi au samedi.

04 8000 7000

Retrouvez le détail des itinéraires sur
www.ambertlivradoisforez.fr/mobilités

Ticket : 3€
Mobi+ accepté



ALF à BUS vous transporte sur tout le territoire !

secteur

SAINT-GERMAIN-L'HERM



Ligne 9 à destination de la place Notre Dame De Layre à Ambert le **mardi** de 14h à 17h et le **jeudi** de 9h à 12h

Communes concernées :

- Saint-Germain-l'Herm
- Aix-la-Fayette
- Echandelys
- Saint-Eloy-la-glacière
- Fournols
- Chambon-sur-Dolore
- Saint-Amant-Roche-Savine
- Le Monestier
- Condat-lès-Montboissier
- Sainte-Catherine

Vous êtes situé-e dans l'une de ces communes et souhaitez vous rendre à Ambert ?

Appelez le

04 8000 7000

Et laissez vous guider !

Trajets uniquement le **mardi** de 14h à 17h et le **jeudi** de 9h à 12h

Retrouvez le détail des itinéraires sur
www.ambertlivradoisforez.fr/mobilités

Nouvelle plantation au verger communal

Dimanche 10 décembre dernier, plusieurs habitants et enfants de la commune ont répondu présents pour une nouvelle session de plantation dans notre verger communal.

Sous un grand soleil, une dizaine de fruitiers supplémentaires ont été plantés à l'entrée du verger et 6 autres ont été plantés en haut du village du Jaladis sur un accotement élargi du chemin.

Un point de vue est prévu à cet endroit sur le sentier de randonnée « La Balade du Photographe » avec des arbres fruitiers et une table de pique-nique.

Cette opération a eu lieu grâce à une aide du Parc Naturel du Livradois Forez et les arbres fruitiers proviennent de la pépinière locale de Ludovic Feudé.

La municipalité souhaite continuer tous les ans ce type de plantation qui permet d'enrichir notre biodiversité locale et de créer des lieux agréables pour les habitants ou visiteurs. Christelle Vautrin



ANNEXES

en pièces jointes :

L'ECLAIRAGE PUBLIC

DEPANNAGE A DOMICILE

MONOXYDE DE CARBONNE

ADIL

PARCOURS LOGEMENT CIAS ALF

RENOV ACTIONS ALF

LES URGENCES

LES BONS GESTES EN PERIODE HIVERNALE

BALADES DES HAUTES TERRES – PROGRAMME 2024



Nous savons quelle place peut prendre le chien comme animal de compagnie. Pour autant, nous ne pouvons pas tolérer les multiples déjections canines dans les ruelles de notre commune ou bien encore devant les entrées des différents bâtiments qu'ils soient communaux ou privés d'ailleurs. A tous les propriétaires de chiens, merci de bien vouloir ramasser les déjections !